

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00998 Numéro SIREN : 804 840 742 Nom ou dénomination : IF24
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2019 sous le numéro de dépôt 20911



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF 24
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

IF 24
Société par Actions Simplifiée
30, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
Ce rapport contient 14 pages
Référence : VB-192-64



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF 24 **Société par Actions Simplifiée**

Siège social : 30, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
Capital social : € 37.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IF 24 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juin 2019

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.



Valérie Besson
Associée



2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2050

Siret : 80484074200014

Pôle : RVD CSP - RVD CSP

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Documents liés

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

Millésime 2019

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
TOTAL immobilisations incorporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
TOTAL immobilisations corporelles					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL immobilisations financières					
TOTAL (II)					
Matières premières, approvisionnements	BJ		BK		
En cours de production de biens	BL		BM		
En cours de production de services	BN		BO		
Produits intermédiaires et finis	BP		BQ		
Marchandises	BR		BS		
TOTAL Stocks	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	2 090,97	CA	2 090,97	1 772,41
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
TOTAL Créances		2 090,97		2 090,97	1 772,41
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
Disponibilités	CF	27 756,55	CG	27 756,55	29 776,89
TOTAL Trésorerie		27 756,55		27 756,55	29 776,89
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (III)	CJ	29 847,52	CK	29 847,52	31 549,30
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
Ecart de conversion actif	(VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	29 847,52	1A	29 847,52	31 549,30
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR	OK
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks	Créances		

Etape : LIASSES

Cahier : Documents Cerfa - Comptable | Document : 2050 - Bilan - Actif

Date d'édition : 05/06/2019 - 11:56:22

page : 1

Version : Optim'is Web 11.31.2017.0

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2051

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 37 000,00)	DA	37 000,00	37 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)	DC			
Réserve légale (3)		DD			
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
TOTAL réserves					
Report à nouveau		DH	-7 464,30	-6 093,14	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-1 635,83	-1 371,16	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			
TOTAL (I)		DL	27 899,87	29 535,70	FDR N : 27 899,87
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
TOTAL (III)		DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV			Rappel 2057 : OK
TOTAL dettes financières					OK
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			OK
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 947,65	2 013,60	
Dettes fiscales et sociales		DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA			Rappel 2057 : 1 947,65
TOTAL dettes d'exploitation			1 947,65	2 013,60	1 947,65
Produits constatés d'avance (4)		EB			OK
TOTAL (IV)		EC	1 947,65	2 013,60	
Ecart de conversion passif	(V)	ED			Rappel Actif N : 29 847,52
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	29 847,52	31 549,30	29 847,52
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
Ecart de réévaluation libre		1D			
Réserve de réévaluation (1976)		1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 947,65	2 013,60	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2052

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Documents liés

Millésime 2019

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N				Exercice N-1 (*)	
		France		Exportation		Total	
Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
Production vendue	Biens	FD		FE		FF	
	Services	FG		FH		FI	
Chiffres d'affaires nets		FJ		FK		FL	
Production stockée						FM	
Production immobilisée						FN	
Subventions d'exploitation						FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	
Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stock (marchandises)						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	1 635,83
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	
Salaires et traitements						FY	
Charges sociales (10)						FZ	
Dotations	Sur	- dotations aux				GA	
d'exploitation	immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant	: dotations aux provisions				GC	
	Pour risques et charges	: dotations aux				GD	
Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 635,83
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 635,83
Bénéfice attribué ou perte transférée						GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré						GI	
Produits financiers de participations (5)						GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif						GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
Différences positives de change						GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
Différences négatives de change						GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-1 635,83
							-1 371,16

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2053

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Documents liés

Millésime 2019

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 635,83	1 371,16
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-1 635,83	-1 371,16
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont -produits de locations immobilières	HY		
-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à	IG		
(3) Dont -Crédit-bail mobilier	HP		
-Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6)			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges	Produits
TOTAL général			

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018

I. REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes de l' exercice 2018 sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions générales suivantes ont été respectées.

- . Continuité de l' exploitation*
- . Permanence des méthodes comptables d' un exercice à l' autre*
- . Indépendance des exercices*
- . Principe de prudence*

Les éléments d' information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu' ils ont une importance significative. Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'euros.

II. MODES ET METHODES D' EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.

L' évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d' évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des risques de non recouvrement.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions et augmentations de l'exercice	Cessions et réductions de l'exercice	Valeurs brutes en fin d'exercice
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018				
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	0		0	0
Total général	0	0	0	0

2) ETAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments cédés	Amortisse- ments en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total amortissements des immobilisations	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total général	0	0	0	0

3) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018		
Montant brut	Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an	Dont montant concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation
Actif immobilisé				
0 Créances rattachées à des participations ...	0	0		0
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés				
1 Autres créances	2	2		
30 Disponibilités	28	28		
31 Total	30	30	0	0

4) TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018	
Montant		Montant	
31	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant l'Assemblée Générale Ordinaire ...	30	
0	2. Dividendes distribués	0	
0	3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	30	
31	A) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	30	
	Variations en cours d'exercice		
	1. Variation du capital		
	2. Prime d'émission, d'apport		
	3. Variation des autres réserves		
	4. Variation des subventions d'investissements		
	5. Variation des provisions réglementées		
(1)	6. Résultat de l'exercice	(2)	
(1)	B) Total des variations en cours d'exercice	(2)	
	C) Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant		
30	l'Assemblée Générale Ordinaire (A+B)	28	
(1)	D) Variation totale des capitaux au cours de l'exercice (C-A)	(2)	

5) ETAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018				0
Provision spéciale de réévaluation				0
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Pour risques divers				0
Pour litiges				0
Autres provisions pour charges				0
TOTAL II	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation				
Sur créances clients				0
Sur autres créances				0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	0	0	0	0
dont dotations et reprises				
d'exploitation				
financières				
exceptionnelles				

6) ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018			
Montant Brut		Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an et 5 ans au plus	Dont montant concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
0	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
2	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	2	0	0
0	Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
2	TOTAL	2	2	0	0

7) TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

Catégorie d'engagements	Filiales Participations et autres entreprises liées	Autres	Total
Engagements donnés			
Avals et cautions	néant	néant	0
Engagements reçus			
Avals et cautions	néant	néant	0

8) ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

Exercice 2018

	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur d'origine des biens			0
Amortissements de l'exercice			0
Amortissements cumulés			0
Redevances versées dans l'exercice			0

IV - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

1) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)

Exercice 2017	Exercice 2018
Montant	Montant
Rémunérations allouées aux membres	
RESULTAT DE L' EXERCICE 2018 des organes d'Administration	Néant
Néant des organes de Direction	Néant

2) EFFECTIF MOYEN

Exercice 2017	Exercice 2018
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
- Total	0

3) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)

Exercice 2017	Exercice 2018
Montant	Montant
A) Répartition par secteur d'activité	
Services liés à la Propreté	
0 Total	0
B) Répartition par marché géographique	
France Métropolitaine	
0 Total	0

4) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS FINANCIERS

Nature des opérations	Total	Entreprises liées
Produits		
Intérêts et produits assimilés.....	0	0
Dividendes.....		0
Autres produits (hors gains de change).....		0
Gains de change.....		
Charges		
Intérêts et charges assimilés.....	0	0
Pertes de change.....		
Dotations et reprises d'amortissements et provisions financières :		
Provisions pour risques et charges		
Dépréciation de titres		
Dépréciation de créances		
Total	0	0

5) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des opérations	Charges	Produits
Cessions immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions immobilisations financières		
Divers : abandon de créance concédé par VP SAS.....		
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018		
Provisions pour risques et charges		
Amortissements exceptionnels.....		
Amortissements dérogatoire.....		
Transferts de charges.....		
Total	0	0

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	(en milliers d'euros)		
	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
1. Résultat avant impôts	(2)	0	(2)
2. Différences temporaires (subventions abandons de créances).....	0	0	0
3. Différences permanentes	0	0	0
4. Bases imposables	(2)	0	(2)
5. Bases imposables taux réduit.....	0	0	0
6. Déficit reportable et amortissements réputés différés	0	0	0
7. Résultat fiscal après imputation des déficits	(2)	0	(2)
8. Impôt sur les sociétés	0	0	0
9. Résultat net après impôts	(2)	0	(2)

7) RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER EXERCICE

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
I - Capital de fin d'exercice			
Capital social	37	37	37
Nombre des actions ordinaires existantes	3 700	3 700	3 700
II - Opérations et résultats de l'exercice			
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	(2)
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	(2)
Résultats distribués	0	0	0
III - Résultats par action (en euros)			
Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Dividende attribué à chaque action	0	0	0
IV - Personnel			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	0	0	0

IF24
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège Social : 30 rue Madeleine Vionnet – 93300 AUBERVILLIERS

804 840 742 RCS BOBIGNY

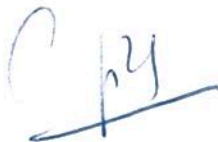
**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 26 JUIN 2019**

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui se traduit par une perte de – 1 635,83 euros, en totalité au poste report à nouveau qui passera ainsi de – 7 464,30 euros à – 9 100,13 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.



**Certifié conforme par
Madame Caroline JORGE
Présidente**



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF 24
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

IF 24
Société par Actions Simplifiée
30, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
Ce rapport contient 14 pages
Référence : VB-192-64



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF 24 **Société par Actions Simplifiée**

Siège social : 30, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
Capital social : € 37.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IF 24 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juin 2019

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.



Valérie Besson
Associée



2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2050

Siret : 80484074200014
Pôle : RVD CSP - RVD CSP
Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019
Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Semail

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
TOTAL immobilisations incorporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
TOTAL immobilisations corporelles					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL immobilisations financières					
TOTAL (II)					
Matières premières, approvisionnements	BJ		BK		
En cours de production de biens	BL		BM		
En cours de production de services	BN		BO		
Produits intermédiaires et finis	BP		BQ		
Marchandises	BR		BS		
TOTAL Stocks	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	2 090,97	CA	2 090,97	1 772,41
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
TOTAL Créances		2 090,97		2 090,97	1 772,41
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
Disponibilités	CF	27 756,55	CG	27 756,55	29 776,89
TOTAL Trésorerie		27 756,55		27 756,55	29 776,89
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (III)	CJ	29 847,52	CK	29 847,52	31 549,30
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
Ecart de conversion actif	(VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 847,52	1A	29 847,52	31 549,30
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR	OK
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks	Créances		

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2051

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 37 000,00)	DA	37 000,00	37 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)	DC			
Réserve légale (3)		DD			
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
TOTAL réserves					
Report à nouveau		DH	-7 464,30	-6 093,14	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-1 635,83	-1 371,16	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			
TOTAL (I)		DL	27 899,87	29 535,70	FDR N : 27 899,87
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
TOTAL (III)		DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV			Rappel 2057 : OK
TOTAL dettes financières					OK
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 947,65	2 013,60	
Dettes fiscales et sociales		DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA			
TOTAL dettes d'exploitation			1 947,65	2 013,60	Rappel 2057 : 1 947,65
Produits constatés d'avance (4)		EB			OK
TOTAL (IV)		EC	1 947,65	2 013,60	
Ecart de conversion passif	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	29 847,52	31 549,30	Rappel Actif N : 29 847,52
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			OK
(2) Dont :					
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
Ecart de réévaluation libre		1D			
Réserve de réévaluation (1976)		1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 947,65	2 013,60	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2052

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Documents liés

Millésime 2019

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N				Exercice N-1 (*)	
		France		Exportation		Total	
Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
Production vendue	Biens	FD		FE		FF	
	Services	FG		FH		FI	
Chiffres d'affaires nets		FJ		FK		FL	
Production stockée						FM	
Production immobilisée						FN	
Subventions d'exploitation						FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	
Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stock (marchandises)						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	1 635,83
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	
Salaires et traitements						FY	
Charges sociales (10)						FZ	
Dotations	Sur	- dotations aux				GA	
d'exploitation	immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant	: dotations aux provisions				GC	
	Pour risques et charges	: dotations aux				GD	
Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 635,83
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 635,83
Bénéfice attribué ou perte transférée						GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré						GI	
Produits financiers de participations (5)						GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif						GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
Différences positives de change						GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
Différences négatives de change						GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-1 635,83
							-1 371,16

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : YSU471 - IF24

DGFIP N° 2053

Siret : 80484074200014

Pôle : RVDCSP - RVD CSP

Documents liés

Millésime 2019

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société intégrée) - Réel

Utilisateur : CUSTISSELMET - Smain Selmet

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 635,83	1 371,16
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-1 635,83	-1 371,16
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont -produits de locations immobilières	HY		
-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à	IG		
(3) Dont -Crédit-bail mobilier	HP		
-Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6)			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges	Produits
TOTAL général			

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018

I. REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes de l' exercice 2018 sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions générales suivantes ont été respectées.

- . Continuité de l' exploitation*
- . Permanence des méthodes comptables d' un exercice à l' autre*
- . Indépendance des exercices*
- . Principe de prudence*

Les éléments d' information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu' ils ont une importance significative. Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'euros.

II. MODES ET METHODES D' EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.

L' évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d' évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des risques de non recouvrement.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions et augmentations de l'exercice	Cessions et réductions de l'exercice	Valeurs brutes en fin d'exercice
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018				
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	0		0	0
Total général	0	0	0	0

2) ETAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments cédés	Amortisse- ments en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total amortissements des immobilisations	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total général	0	0	0	0

3) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018		
Montant brut	Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an	Dont montant concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation
Actif immobilisé				
0 Créances rattachées à des participations ...	0	0		0
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés				
1 Autres créances	2	2		
30 Disponibilités	28	28		
31 Total	30	30	0	0

4) TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018	
Montant		Montant	
31	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant l'Assemblée Générale Ordinaire ...	30	
0	2. Dividendes distribués	0	
0	3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	30	
31	A) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	30	
	Variations en cours d'exercice		
	1. Variation du capital		
	2. Prime d'émission, d'apport		
	3. Variation des autres réserves		
	4. Variation des subventions d'investissements		
	5. Variation des provisions réglementées		
(1)	6. Résultat de l'exercice	(2)	
(1)	B) Total des variations en cours d'exercice	(2)	
	C) Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant		
30	l'Assemblée Générale Ordinaire (A+B)	28	
(1)	D) Variation totale des capitaux au cours de l'exercice (C-A)	(2)	

5) ETAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018				0
Provision spéciale de réévaluation				0
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Pour risques divers				0
Pour litiges				0
Autres provisions pour charges				0
TOTAL II	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation				
Sur créances clients				0
Sur autres créances				0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	0	0	0	0
dont dotations et reprises				
d'exploitation				
financières				
exceptionnelles				

6) ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)

Exercice 2017		Exercice 2018			
Montant Brut		Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an et 5 ans au plus	Dont montant concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
0	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
2	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	2	0	0
0	Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
2	TOTAL	2	2	0	0

7) TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

Catégorie d'engagements	Filiales Participations et autres entreprises liées	Autres	Total
Engagements donnés			
Avals et cautions	néant	néant	0
Engagements reçus			
Avals et cautions	néant	néant	0

8) ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

Exercice 2018

	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur d'origine des biens			0
Amortissements de l'exercice			0
Amortissements cumulés			0
Redevances versées dans l'exercice			0

IV - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

1) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)

Exercice 2017	Exercice 2018
Montant	Montant
Rémunérations allouées aux membres	
RESULTAT DE L' EXERCICE 2018 des organes d'Administration	Néant
Néant des organes de Direction	Néant

2) EFFECTIF MOYEN

Exercice 2017	Exercice 2018
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
- Total	0

3) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)

Exercice 2017	Exercice 2018
Montant	Montant
A) Répartition par secteur d'activité	
Services liés à la Propreté	
0 Total	0
B) Répartition par marché géographique	
France Métropolitaine	
0 Total	0

4) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS FINANCIERS

Nature des opérations	Total	Entreprises liées
Produits		
Intérêts et produits assimilés.....	0	0
Dividendes.....		0
Autres produits (hors gains de change).....		0
Gains de change.....		
Charges		
Intérêts et charges assimilés.....	0	0
Pertes de change.....		
Dotations et reprises d'amortissements et provisions financières :		
Provisions pour risques et charges		
Dépréciation de titres		
Dépréciation de créances		
Total	0	0

5) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des opérations	Charges	Produits
Cessions immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions immobilisations financières		
Divers : abandon de créance concédé par VP SAS.....		
DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2018		
Provisions pour risques et charges		
Amortissements exceptionnels.....		
Amortissements dérogatoire.....		
Transferts de charges.....		
Total	0	0

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	(en milliers d'euros)		Total
	Résultat courant	Résultat exceptionnel	
1. Résultat avant impôts	(2)	0	(2)
2. Différences temporaires (subventions abandons de créances).....	0	0	0
3. Différences permanentes	0	0	0
4. Bases imposables	(2)	0	(2)
5. Bases imposables taux réduit.....	0	0	0
6. Déficit reportable et amortissements réputés différés	0	0	0
7. Résultat fiscal après imputation des déficits	(2)	0	(2)
8. Impôt sur les sociétés	0	0	0
9. Résultat net après impôts	(2)	0	(2)

7) RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER EXERCICE

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
I - Capital de fin d'exercice			
Capital social	37	37	37
Nombre des actions ordinaires existantes	3 700	3 700	3 700
II - Opérations et résultats de l'exercice			
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	(2)
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	(2)
Résultats distribués	0	0	0
III - Résultats par action (en euros)			
Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Dividende attribué à chaque action	0	0	0
IV - Personnel			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	0	0	0